

## **COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DE GESTION** **DU CONSEIL CITOYEN ST HUBERT**

Lieu : Maison du Projet  
le Vendredi 19/01/2018 à 19h30

**Membres Présents :** Gemma VILOLO, Josiane MARIOTTE, Nafissatou BANGOURA, Véronique PORNET, Jean Louis OMS, Jean Claude VIVET, Jean Michel FAYE, Gustave SADIN, André VIARD

**Membres excusés :** Doua KEITA et Mamadou Moustapha DIALLO (invité)

### **Ordre du jour :**

1. Approbation du dernier Comité de Gestion du 10/11/2017
2. Citoyenneté/Réciprocité Josiane
3. COTECH du Contrat de Ville : CR sur chacun des piliers
4. Police de Sécurité du Quotidien : infos sur la réunion du 08/12 avec M. le Sous-Préfet
5. Organisation et coordination des groupes de travail économie-emploi-insertion et marché
6. Calendrier de travail des groupes projet -dont Festoy'en-. Chaque responsable doit présenter son calendrier
7. Remboursement des frais aux membres
8. Rencontre conviviale de Février
9. Questions diverses

**La réunion a débuté par l'approbation à l'unanimité du compte rendu du Comité de Gestion du 10/11/2017.**

Jean-Claude a ensuite évoqué la démarche concernant le garage solidaire. En effet, une rencontre a eu lieu avec le responsable du garage solidaire d'Echirolles et un courrier va être adressé à la CAPI et aux maires des communes de Villefontaine, L'Isle d'Abeau et Bourgoin Jallieu pour présenter le projet, rechercher un accord entre tous ces partenaires pour étudier le projet et trouver un emplacement pour ce garage. Les quatre conseils citoyens soutiennent l'action et la démarche de Solidarauto 38, même si le projet n'est pas encore suffisamment mûr pour qu'il entre dans la programmation du contrat de ville.

Le deuxième point a été présenté par Josiane qui a participé aux réunions « Citoyenneté/réciprocité » organisées par le département de l'Isère. Citoyenneté Porte des Alpes, créé en 2016 est composé d'allocataires du RSA et de

professionnels pour travailler sur un axe fort de la politique départementale : la citoyenneté et la réciprocité. Le territoire Porte des Alpes est expérimental pour cette démarche.

Les trois premières réunions en 2016 ont permis de participer à l'élaboration de la démarche des Contrats RSA « **Engagement Citoyen** ».

Lors de la Rencontre du 6 Juin 2017, le Département a annoncé la mise en place d'un Site internet **Isère Bénévolat** qui va permettre aux associations d'afficher leurs besoins en bénévolat. Il sera ainsi conseillé aux associations de s'inscrire sur le site [grenoble-isere@francebenevolat.org](mailto:grenoble-isere@francebenevolat.org)

Josiane a également évoqué le passeport du bénévole qui a été présenté lors de la rencontre du 18 janvier 2018. Ce passeport permet de reconnaître les compétences acquises par les personnes avec leur action de bénévole, il est reconnu par le pôle emploi. Un débat est tenu autour de ce passeport la question étant de savoir comment utiliser ce passeport par le Conseil Citoyen ? Jean Louis va suivre les prochaines réunions autour de ce sujet car Josiane ne sera plus disponible pour participer.

Josiane a continué avec le compte rendu du COTECH (programmation 2018 du contrat de ville) du 16 janvier 2018 : selon Marie Hélène, référente CAPI, 110 actions générales ont été comptabilisées. Elles sont plus nombreuses d'année en année.

Pour le pilier Cadre de vie/Renouvellement urbain, 22 actions, 14 avis favorables, 5 sont ajournées ou avis défavorables. La poursuite du projet « démocratie florale » a reçu un avis favorable.

Pilier Gouvernance : 6 actions et toutes ont eu un avis favorable. Pour ce qui concerne les Conseils Citoyens, Monsieur Lanfrey, délégué du préfet, annonce que l'Etat financera cette année le même montant mais en l'appelant autrement et que le dispositif sera revu pour les années suivantes.

Pour le pilier Économie, Gustave annonce que tous les projets auront un avis favorable y compris le projet du marché de notre Conseil Citoyen.

Véronique enchaîne sur la réunion de la Police de Sécurité du quotidien qui s'est tenu le 8 Décembre 2017 avec le Sous-Préfet. Après les concertations il a été décidé de faire remonter les choses au niveau de l'Etat et de revenir vers les Conseils Citoyens plus tard. Les bailleurs, quant à eux, n'ont pas accepté d'installer des gardiens dans les immeubles.

Pour ce qui concerne l'organisation et la coordination des groupes de travail économie-emploi-insertion et marché, Jean Claude propose une organisation nouvelle en deux groupes, compte tenu des sujets traités:

1- « Formation, économie, emploi, insertion » piloté par Jean Michel FAYE

2- « Commerces, services et artisanat de proximité, marché » piloté par Jean Claude VIVET. Il demande que ces deux groupes se coordonnent dans leurs actions notamment pour tous les contacts extérieurs avec les institutions ou organismes consulaires qui pourront se faire de manière groupée.

**Les membres du comité de gestion approuvent à l'unanimité ces dispositions.**

Jean-Claude a également fait la connaissance au cours d'un séminaire du CR-DSU d'un Conseiller Immobilier, Monsieur Philippe CARROT, qui travaille auprès des collectivités pour valoriser leur patrimoine immobilier. Ce conseiller s'est montré intéressé par le travail du conseil citoyen et particulièrement par ses interrogations et recherches concernant la résorption de la vacance et de la dégradation des bâtiments de l'IUT et du CTA. Il a personnellement commencé à engager des recherches sur l'IUT pour identifier les interlocuteurs et a des contacts avec la CAPI. **Il a été convenu de rester en relation avec ce conseiller et de se tenir informés de nos démarches respectives.**

Monsieur Faye, pour son groupe de travail « Formation, économie, emploi, insertion » demande l'identification préalable des interlocuteurs au sein des institutions pour lancer l'étude du projet. Il signale également son besoin d'aide concernant l'élaboration de son budget prévisionnel.

Concernant le projet « commerces, services et artisanat de proximité, marché » Jean-Claude propose une réunion de travail du groupe en Février ou Mars pour une finalisation des calendriers, ainsi qu'une rencontre avec l'union des commerçants de l'Isle d'Abeau et de la CAPI.

Gustave (projet « Festoy'en »), quant à lui propose que le Conseil Citoyen fasse une action par trimestre sur la place du Triforium ou un espace public du centre de St Hubert.

Objectifs :

- animation du quartier et appropriation de l'espace public par les habitants
- préfiguration et expérimentation en vue de la mise en place d'un nouveau marché
- apport de recettes pour la caisse du conseil citoyen qui dispose de très peu de trésorerie

Les dates seront confirmées plus tard, des manifestations sont proposées en mars, mai, août et novembre. Gustave approfondira ses propositions pour décisions d'actions au cours du prochain comité de gestion du conseil citoyen.

Un débat s'instaure ensuite au sein du conseil sur l'attitude à adopter devant le peu de réactivité ressenti des institutions, notamment la mairie et la CAPI, par rapport à nos actions et propositions. Certains membres du comité proposent une action choc comme la démission du conseil citoyen et des communiqués de presse explicatifs. D'autres sont plus réservés, bien que constatant toutes les difficultés rencontrées par le conseil citoyen dans la mise en œuvre de ses projets. Ils n'apprécieraient pas que le fort investissement et tout le travail réalisé par le

conseil soit abandonné.

**Il est donc proposé et décidé de faire un courrier à la commune pour un rendez vous avec le Maire et un courrier à la CAPI pour un rendez vous avec le Président pour expliquer et faire un bilan de la situation existante, expliquer nos intentions et projets, rechercher les modalités d'organisation d'une coopération plus efficace entre le conseil et les institutions (dans un véritable esprit de co-construction).**

Un nouveau débat sera ouvert sur le sujet au cours du prochain comité de gestion, le 17 février et les membres du comité décideront collectivement de l'attitude à adopter, compte tenu des résultats de ces rencontres.

Le point 7 de l'ordre du jour « Remboursement des frais aux membres » est reporté à la prochaine réunion du comité de gestion.

Concernant la rencontre conviviale de Février, la date du 22 février a été proposée. Quant à l'heure, elle sera définie plus tard. Jean-Claude envisage la projection du film « qu'est ce qu'on attend ? » avant le repas en demandant une contribution financière des participants. Il recherche aussi des partenaires pour sponsoriser cette projection et prendre en charge une partie de la dépense.

Pour ce qui concerne le prochain MAG - IDA, Jean-Claude propose l'envoi d'un courrier pour annoncer nos deux événements qui sont la plénière du Conseil Citoyen et démocratie florale prévue en mai.

La formation avec ANCIELA sur le thème de « la communication » est annulée pour cause de maladie de la formatrice. La date du jeudi 8 Février sera proposé à la formatrice, date a confirmer.

La séance est levée à 22h12.